

Votations du 25 septembre 2022

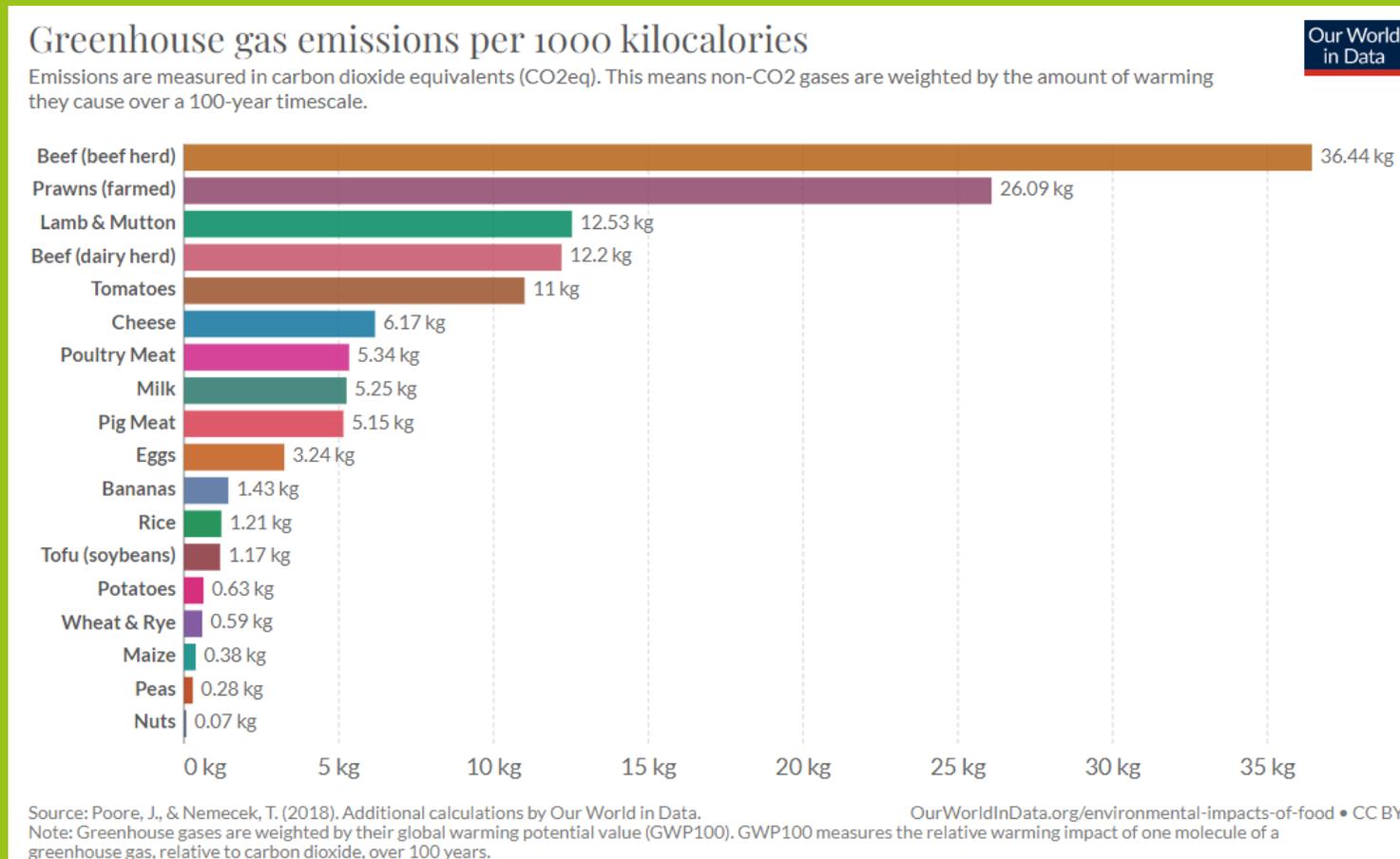
Initiative populaire „Non à l'élevage intensif en Suisse“

Contexte

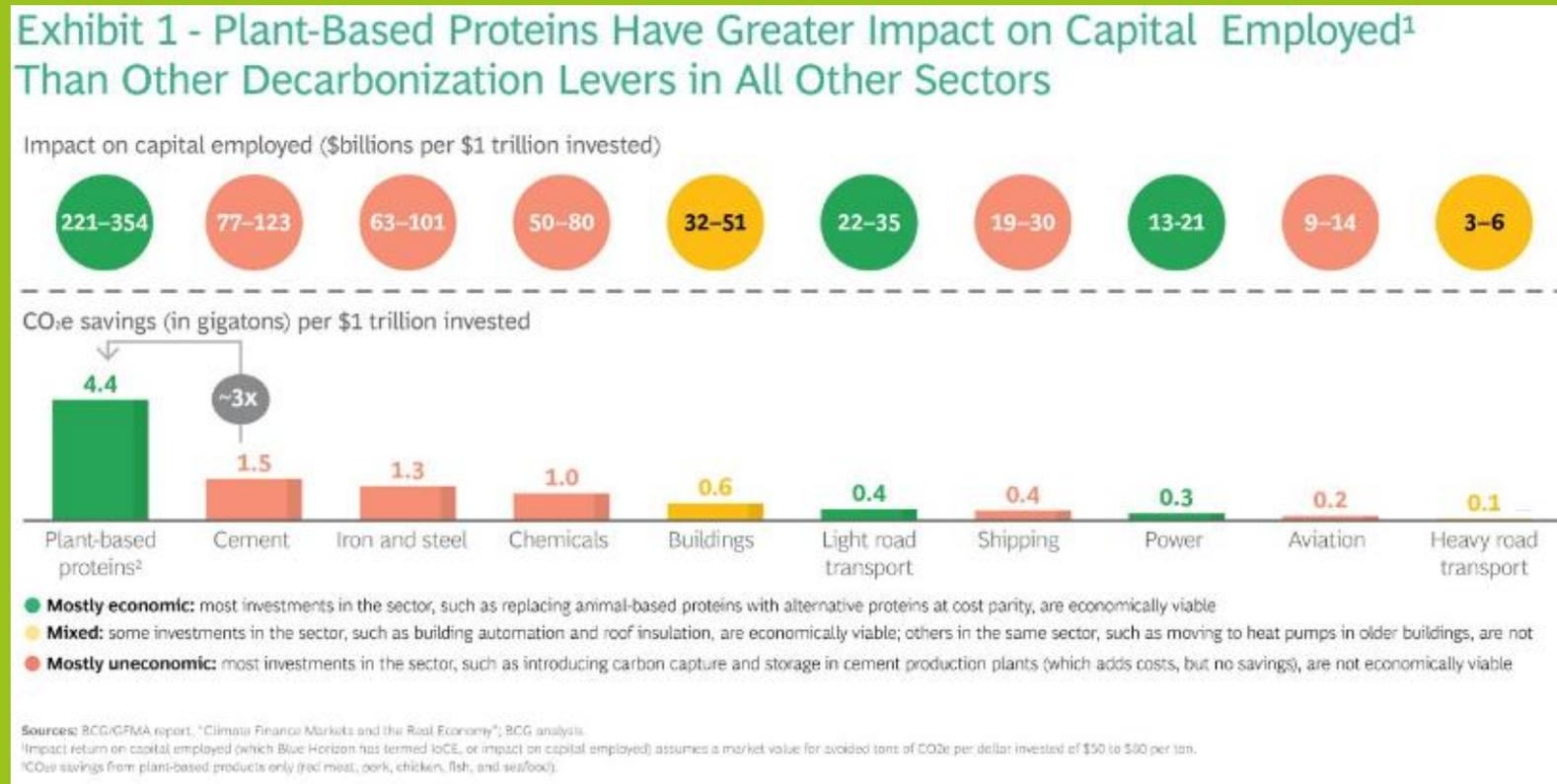
Impact écologique de la consommation de viande dans le monde

- Au niveau mondial, la viande mobilise plus de 80% des terres agricoles mais ne produit que 18% des calories (*Poore & Nemeck, Science, 2019*)
- Le passage d'un régime alimentaire à base d'aliments d'origine animale à un régime à base d'aliments d'origine végétale dans les pays à revenu élevé pourrait réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production agricole directe et augmenter le stockage du carbone si les terres ainsi épargnées retrouvaient leur végétation naturelle antérieure. [...]un tel changement de régime alimentaire pourrait réduire de 61 % les émissions annuelles de la production agricole des régimes alimentaires des pays à hauts revenus, tout en séquestrant jusqu'à 98,3 (55,6-143,7) GtCO₂ équivalents, soit environ 14 ans d'émissions agricoles mondiales actuelles jusqu'à ce que la végétation naturelle arrive à maturité. Cette quantité pourrait potentiellement permettre aux pays à revenu élevé de remplir leurs obligations futures en matière d'élimination du dioxyde de carbone (EDC) en vertu du principe de l'égalité des responsabilités en matière d'EDC par habitant. (*Sun, Z., Scherer, L., Tukker, A. et al., Nature, 2022*)

Impact écologique de la consommation de viande dans le monde

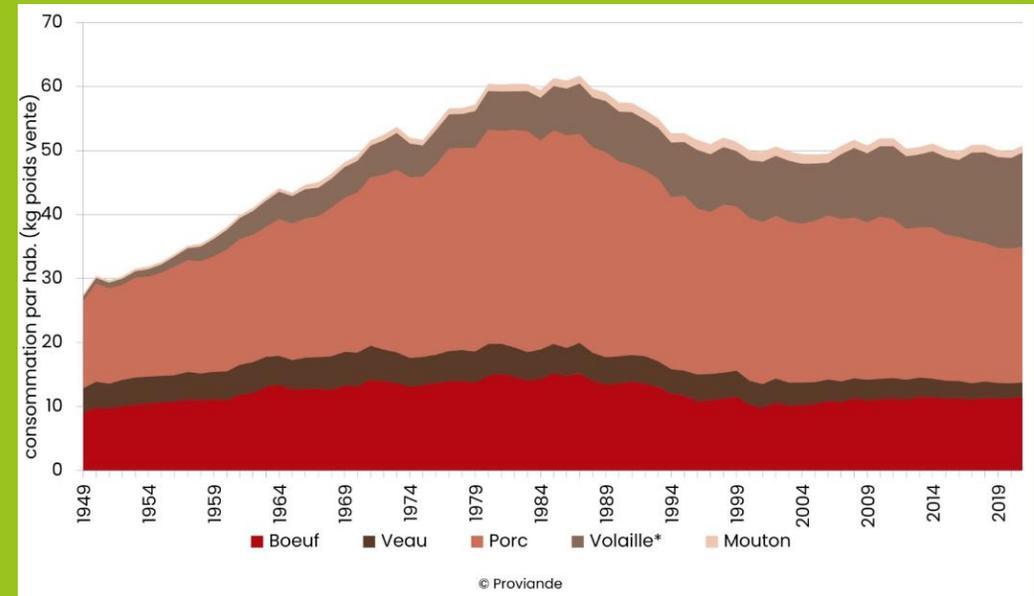
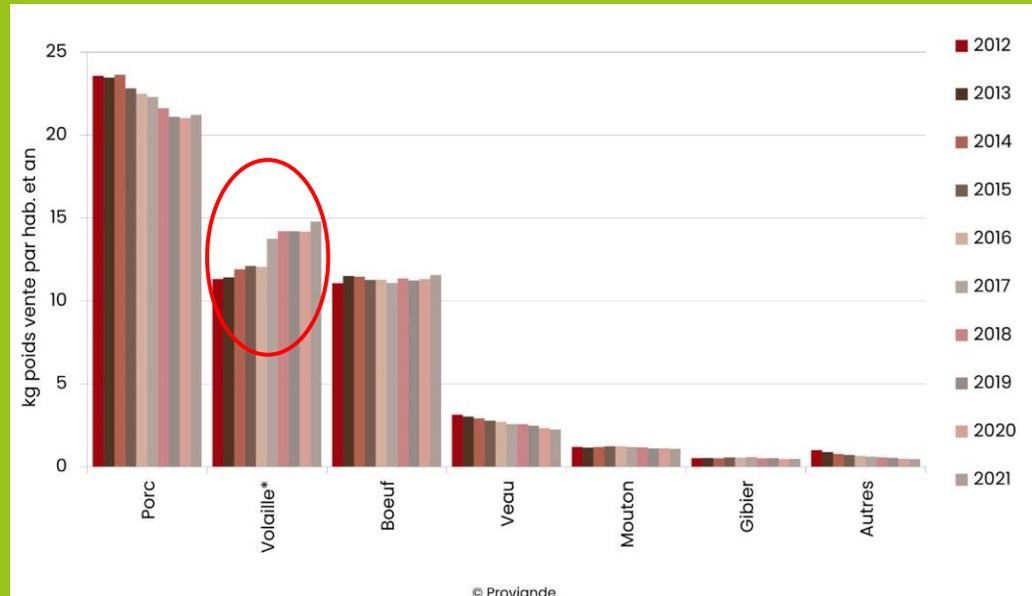


Impact écologique de la consommation de viande dans le monde



L'investissement dans le remplacement des protéines animales par des protéines végétales a un impact plus fort par CHF investi que les autres mesures en faveur du climat (Benjamin Morach et al, *The Untapped Climate Opportunity in Alternative Proteins, Food for Thought, BCG, 2022*)

Consommation de viande en Suisse

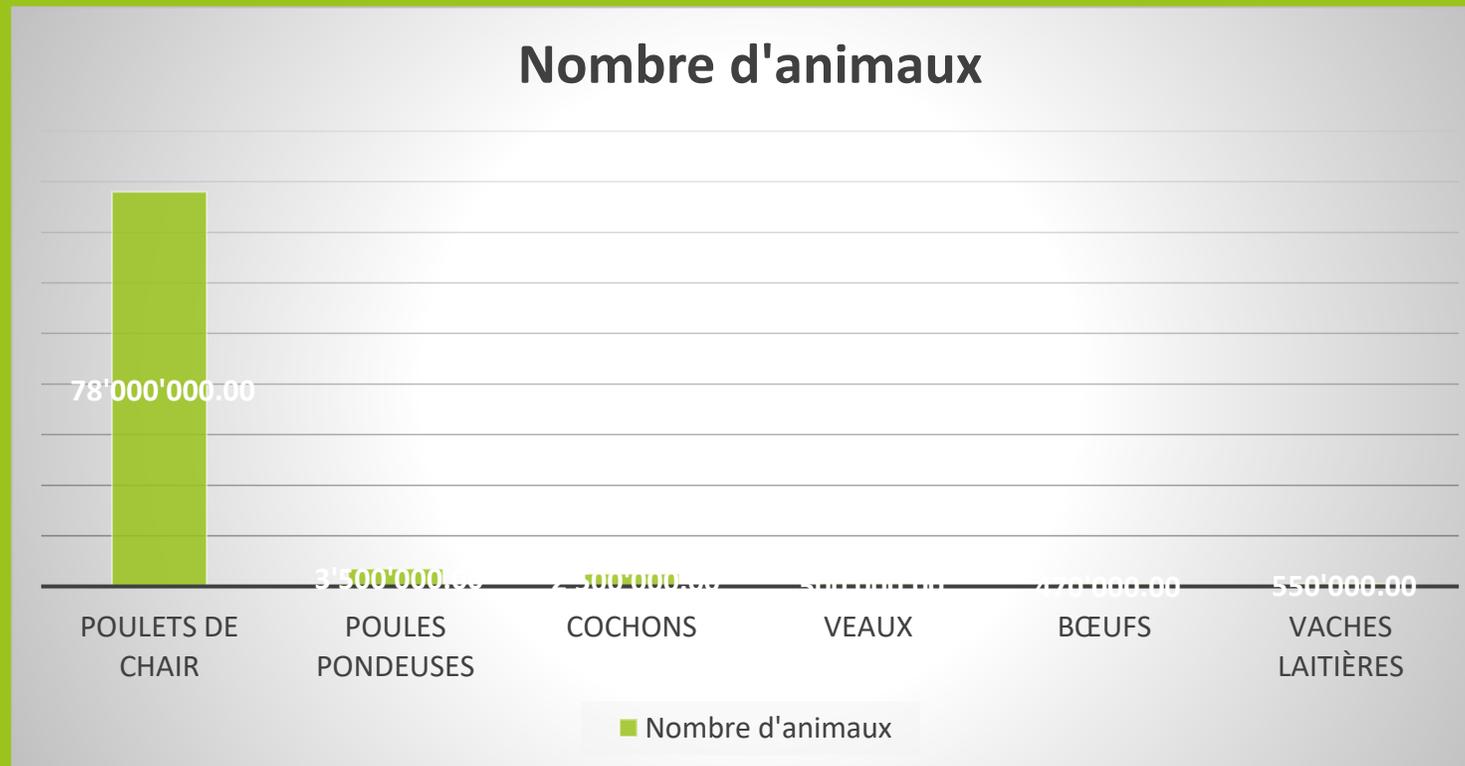


OFSP (2014):

- Consommation actuelle: 111 grammes de viande par jour et par personne (y.c. volaille);
- Recommandations actuelles: 35 grammes de viande par jour et par personne (y.c. volaille);

Production de viande en Suisse (en têtes)

Depuis le début du millénaire, le nombre d'animaux d'élevage en Suisse a augmenté presque de moitié. Plus de 80 millions d'animaux ont été engraisés et tués pour la production de viande en 2021. Parallèlement à cela, le nombre d'exploitations agricoles a diminué, passant d'environ 70 000 à moins de 55 000:



Source: Proviande

Texte de l'initiative

ART. 80A

(GARDE D'ANIMAUX À DES FINS AGRICOLES)

AL. 1

La Confédération protège la dignité de l'animal dans le domaine de la garde d'animaux à des fins agricoles. La dignité de l'animal comprend le droit de ne pas faire l'objet d'un élevage intensif.

AL. 2

L'élevage intensif désigne l'élevage industriel visant à rendre la production de produits d'origine animale la plus efficace possible et portant systématiquement atteinte au bien-être des animaux.

AL. 3

La Confédération fixe les critères relatifs notamment à un hébergement et à des soins respectueux des animaux, à l'accès à l'extérieur, à l'abattage et à la taille maximale des groupes par étable.

AL. 4

Elle édicte des dispositions sur l'importation d'animaux et de produits d'origine animale à des fins alimentaires qui tiennent compte du présent article.

ADJONCTION

Les dispositions d'exécution relatives à la garde d'animaux à des fins agricoles visée à l'art. 80a peuvent prévoir des délais transitoires de 25 ans maximum.

ADJONCTION

La législation d'exécution doit fixer des exigences relatives à la dignité de l'animal qui correspondent au moins à celles du Cahier des charges 2018 de Bio Suisse.

Arguments du comité d'initiative (**Contre arguments**)

- L'initiative ancre la dignité de l'animal dans la Constitution
 - La situation actuelle montre que la loi actuelle sur la protection des animaux n'est pas suffisante pour garantir le bien-être et la dignité des animaux;
 - Alors qu'ils ont la capacité de ressentir la souffrance, en élevage intensif, les animaux ne sont pas considérés comme des êtres sensibles, mais comme des produits;
- L'initiative renforce la santé humaine et animale, notamment s'agissant de la résistance aux antibiotiques
 - L'augmentation de la **résistance aux antibiotiques** est l'un des plus grands défis de notre époque. La production animale industrielle entraîne des risques accrus de maladie, une augmentation du nombre de germes, et donc un recours accru aux antibiotiques et aux médicaments;
 - L'élevage intensif accroît les **risques de pandémie**. Des systèmes dans lesquels les animaux naissent, sont élevés et engraisés dans différentes exploitations s'imposent de plus en plus. Chaque transfert est associé à des risques d'infection;
 - En encourageant la consommation de viande bas de gamme, la production animale industrielle accroît indirectement les **risques pour la santé**. La consommation excessive de produits d'origine animale peut causer des maladies cardio-vasculaires, du diabète et de l'obésité.

L'agriculture suisse a réduite l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactiques dans l'agriculture ces dernières années. Ceci dit, plusieurs cas d'utilisation d'antibiotiques de dernier recours ont été signalés. Nous sommes encore loin des recommandations de l'OMS.

Arguments du comité d'initiative

- L'initiative concerne surtout les grosses entreprises industrielles
 - Selon le Conseil fédéral, environ 5% seulement des exploitations agricoles seraient concernées par l'initiative. Il s'agit surtout **des grosses exploitations d'engraissement**, véritables usines, qui élèvent jusqu'à 27 000 poulets, 1 500 cochons ou 300 bovins dans une halle;
 - Les principaux bénéficiaires du système actuel sont les **fabricants et négociants de fourrage** ainsi que la **grande distribution**, par le biais de Micarna et Bell avec leurs abattoirs et leurs industries de transformation de la viande;
 - La **production animale industrielle hors-sol** peut se passer des terres agricoles. En toute logique, les halles d'engraissement devraient être situées dans la zone industrielle et non sur des terres arables.
- L'initiative permet une agriculture durable et tournée vers l'avenir
 - Les produits d'origine animale sont responsables de 85% des **émissions de gaz à effet de serre** du secteur agricole;
 - Actuellement, la Suisse importe 1,4 million de tonnes d'aliments pour animaux par an. Les **importations d'aliments pour animaux** permettent d'élever beaucoup plus d'animaux que ce qui serait adapté aux régions en Suisse;
 - La Suisse peut être à la hauteur de l'image qu'elle se fait d'une **agriculture respectueuse des ressources et des animaux**, en élevant à nouveau davantage d'animaux en prairies et en réduisant les importations d'aliments pour animaux.

Arguments des opposants et du Conseil fédéral (Contre arguments)

Selon les opposants, l'initiative:

- Obligerait à importer encore plus; Tourisme d'achat avec la probable augmentation des prix (pas uniquement la viande mais la nourriture en général);
 - L'initiative prévoit également des restrictions à l'importation pour les produits ne respectant pas les normes suisses. Le phénomène devrait donc être marginal et l'argument n'adresse pas le bien-fondé de la mesure pour les animaux élevés en Suisse.
- Marquerait la fin de la liberté de choix;
 - Logique circulaire. La politique n'est souvent qu'un arbitrage entre libertés. L'objet sur lequel on vote vise précisément à mettre fin à la liberté de choix. Il s'agit aujourd'hui de savoir si la liberté du consommateur prévaut sur celle de l'animal d'avoir droit à une vie digne. Cette question est centrale ici.

Arguments des opposants et du Conseil fédéral (Contre arguments)

Selon les opposants, l'initiative:

- Mènerait à un renchérissement de la viande: Toute la population n'a pas les moyens d'acheter exclusivement de la viande conforme aux normes bios. Cela amènerait une hausse du tourisme d'achat dans les pays voisins pour trouver de la viande moins chère;
 - L'initiative n'exige pas le respect de toutes les normes bio (phytosanitaires etc.) mais uniquement de se caler sur les normes bio en matières d'élevage;
 - La Confédération estime en effet que les prix des produits d'origine animale pourraient augmenter de 5 à 20 %. Sur le fond cependant, l'argument part de l'hypothèse d'une consommation de viande qui resterait égale. Nous devons viser une réduction de la consommation, ne serait-ce que pour des raisons climatiques. Sous cet angle, l'augmentation de prix n'a plus le même impact sur les ménages qui peuvent se tourner vers des alternatives;
 - Enfin, il convient de souligner qu'actuellement, un tiers des aliments achetés partent à la poubelle. Dans le meilleur des cas, si les produits d'origine animale devenaient un peu plus chers, cet énorme gaspillage serait amené à diminuer.

Arguments des opposants et du Conseil fédéral (Contre arguments)

Selon les opposants, l'initiative:

L'initiative serait inutile puisque les animaux sont déjà bien soignés.

- La Suisse serait déjà au bénéfice d'une réglementation stricte et même "d'une sévérité unique au monde" en ce qui concerne le bien-être animal. En outre, on partirait d'un faux préalable puisque l'élevage de masse n'existerait pas en Suisse;
- La loi sur la protection des animaux permet actuellement de détenir des animaux à l'intérieur d'un bâtiment durant toute leur vie. En Suisse, seuls 12% des animaux d'élevage ont accès à un pré un jour au cours de leur vie;
- Dans le cas des élevages de poulets d'engraissement, il est considéré comme normal que 4% des animaux meurent prématurément (c'est-à-dire avant d'être emmenés à l'abattoir). Cela reste tout à fait dans le cadre légal;
- Une différence subtile entre la Suisse et l'Union européenne : dans l'UE, un élevage de porcs conventionnel prévoit 0,75 m² par animal (pesant jusqu'à 110 kg). En Suisse, ce n'est que 0,15 m² de plus qui est prévu;
- La question centrale de l'initiative est de savoir si notre agriculture est conforme aux objectifs climatiques, sanitaires et éthiques à long terme.

Arguments des opposants et du Conseil fédéral (Contre arguments)

Selon les opposants, l'initiative:

- Au surplus, il y aura une diminution de la production car le nombre d'animaux diminuera tandis que la consommation restera la même, ce qui aura comme conséquence qu'il faudra importer de la viande.
 - Problème: les animaux sont mieux traités en Suisse qu'à l'étranger et donc le bien-être animal diminuerait.
- Cet argument part à nouveau du postulat que la consommation restera identique, ce que nous ne pouvons pas nous permettre, ne serait-ce que pour des raisons climatiques. L'initiative laisse un délai de 25 ans pour l'application, durant lequel nous pourrions prendre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires pour réduire la consommation. L'initiative prévoit que les mesures s'appliquent également aux importations. Le bien-être animal ne diminuera donc pas forcément.

Arguments des opposants et du Conseil fédéral (Contre arguments)

- La production indigène diminuerait d'environ 50% pour les porcs et de 80% pour les volailles. Des milliers d'emplois seraient en danger si l'initiative venait à être acceptée;
 - Une fois de plus, nous devons nous diriger vers une diminution de la consommation de viande. Les 25 ans laissés par l'initiative permettent d'accompagner la production d'alternatives. Malgré la disparition de certains emplois, d'autres seront créés, comme pour l'ensemble de la transition écologique. Enfin, il convient de rajouter que la diminution de la production de viande permet de renforcer l'agriculture et l'autoapprovisionnement.
- L'offre excède la demande en matière de viande sous label:
 - 2/3 porcs sont sous label, mais seule la moitié sont "commercialisés", il n'y a pas assez de demande.
 - Ceci illustre que ce type de mesure permet de diminuer le demande et la consommation à terme. Afin de réussir dans la transition, le soutien au développement des protéines végétales dans l'alimentation sera essentiel.

Arguments des opposants et du Conseil fédéral (**Contre arguments**)

- Le Conseil Fédéral estime également dans sa communication datée du 28 juin 2022 que la restriction des importations selon des critères liés à l'élevage pourrait mettre à mal certains accord commerciaux et bilatéraux, notamment avec l'Union Européenne:
 - Cet argument est parmi les plus intéressants, cependant il est faux et il convient de le rappeler. Les GATT prévoyait déjà la possibilité d'appliquer des restrictions à l'importation pour des questions liées à la protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux ou à la préservation des végétaux, sous réserve que ces mesures ne soient pas appliquées de façon à constituer soit un moyen de discrimination arbitraire;
 - L'Union Européenne applique par ailleurs déjà ce principe à la somatotropine bovine recombinante (STBR) depuis le 17 décembre 1999, date à laquelle elle a interdit l'utilisation de cette hormone pour les vaches laitières et l'importation de produits où cette hormone aurait été utilisée dans la production. Malgré ce que l'on pourrait penser, la justification donnée à cette décision n'est pas sanitaire mais bien liée au bien-être animal. En effet, l'UE souligne dans sa décision que la somatotrophine ne sert qu'à accroître la production de lait mais que l'hormone augmente le risque d'infections et peut affecter négativement le fonctions reproductives des animaux, en induisant par ailleurs des réactions adverses sévères dans les animaux.

D'autres questions fréquentes et réponses du comité d'initiative

- ❑ Comment les exploitations pourront-elles faire face à ces coûteux changements ?
 - Selon l'analyse d'impact de la réglementation du Conseil fédéral, la majorité des exploitations agricoles suisses (95%) ne seraient pas concernées par l'initiative.
 - Les changements qui seront nécessaires dans certaines exploitations doivent être soutenus par la société et la politique. Le délai de transition de 25 ans laisse suffisamment de temps à ces exploitations pour se mettre aux nouvelles normes.
 - Pour que ces adaptations soient possibles, il faut des prix équitables pour les producteurs. La clause sur les importations redonnent aux producteurs plus de pouvoir qu'ils n'en ont dans le système actuel.

- ❑ Puisqu'il existe déjà une offre Bio, pourquoi est-ce que l'initiative serait nécessaire ?
 - Les produits bio sont vendus très cher du fait, notamment, [de la politique de prix](#) appliquée par la grande distribution. Le bien-être animal devient ainsi un produit de luxe.
 - Un accès au pâturage, pouvoir se coucher sur la paille, un groupe de taille décente : tout cela ne doit pas être un luxe pour les animaux, mais un droit.
 - Le relèvement des exigences minimales dans le cadre de l'élevage permettra de garantir une qualité de vie améliorée pour tous les animaux.

Solutions concrètes

Des subventions existent déjà dans le milieu de l'agriculture, le problème vient de leur mise en œuvre et de leur orientation. Le parti vert'libéral genevois souhaite soutenir la transition de la production alimentaire en subventionnant de manière adéquate les producteurs dans leur adaptation, afin que les prix ne se trouvent pas augmentés de manière démesurée. Les 25 années de transition prévues par l'initiative permettront un réalignement des incitations afin de réussir la nécessaire transition de l'agriculture et de la production alimentaire dans son ensemble.

Soutiens et détracteurs

Soutiens:

Associations de défense des animaux et de l'environnement dont Quatre pattes, Fondation Franz Weber, Greenpeace, Pro Natura, la protection suisse des animaux, Bio Suisse.

Certains partis politiques dont les verts, jeunes verts, socialistes et les vert'libéraux suisses, ainsi que les jeunes vert'libéraux suisses.

Détracteurs:

Différentes faitières dans la branche:

AgriGenève, AGORA, Fenaco, Proviande, Prométerre, Union Suisse des paysans USP, Swisstabac, etc.

Certains partis politiques dont le PDC, le PLR et l'UDC.

Recommandation du groupe de travail et du comité directeur

Le groupe de travail et le comité directeur recommandent d'accepter l'initiative contre l'élevage intensif

Questions et remarques?